

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne
Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

SOMMAIRE

Revue de la Semaine : Enfants fréquentant les écoles catholiques dans deux diocèses en Angleterre.—Envoi par les jeunes canadiens-français de Québec d'une couronne à être déposée sur le tombeau du prince impérial Napoléon-Eugène-Louis ; adresse à Sa Majesté l'ex-impératrice Eugénie.—Les récoltes en France et dans plusieurs autres pays de l'Europe.—Le manque d'ouvrage aux États-Unis.—Extrait du *Courrier du Canada*, sous le titre : "Une panique financière à Montréal ;" valeur actuelle des billets de banques dont on a suspendu temporairement les opérations.

Causerie Agricole : Des assolements (*Suite*) : Exposé et développement des principes qui doivent diriger le cultivateur dans la succession de ses cultures.—Second principe d'assolement : Pour déterminer le retour périodique plus ou moins fréquent des mêmes végétaux sur le même champ, le cultivateur doit prendre en considération la nature plus ou moins épuisante de chaque végétal, d'après son organisation et sa végétation particulières, ainsi que d'après le mode de culture auquel il peut être soumis.

Sujets divers : Apiculture : Police et travail des abeilles (*Suite et fin*).—L'élevage du cheval : première période ; nourriture.—Construction des nids dans un poulailler.

Choses et autres : Vente illicite du tabac ; danger de se soustraire à la loi concernant la vente du tabac canadien.—Empoisonnement par le vert de Paris.—Les chrysomeles à patates, à l'état de larves, sont un véritable poison.—Lots de terre avantageux pour ceux qui désirent s'établir au lac St. Jean.—Formes les mieux tenues dans le comté de Verchères.—Nombre d'acres de terre livrés à la colonisation au Manitoba.

Recettes : Comment on dégraisse les étoffes en laine.—Fui-lesse et maux de reins chez les chevaux.

⚡ Nous informons ceux qui désirent s'abonner à la *Gazette des Campagnes* que nous leur expédierons, avec les 1ers numéros de la *Gazette*, le commencement du feuilleton : *Les Compagnons de Minuit*, afin qu'ils puissent avoir cette histoire au complet.

REVUE DE LA SEMAINE

Une statistique, publiée par Son Eminence le cardinal Manning, archevêque de Westminster Angleterre, constate que les deux diocèses de la ville de Londres, Westminster et Sauwark, ne comptent pas moins de 191,341 enfants catholiques, fréquentant les écoles diocésaines. Il y a encore de la place pour plus de 35,000 enfants dans les écoles fondées par le zèle catholique anglais.

— Vendredi dernier, 8 août, la jeunesse canadienne-française de Québec a fait l'envoi à l'ex-impératrice Eugénie d'une splendide couronne qui devra être déposée, comme nous l'avons déjà dit, sur le tombeau de son fils. Ces jeunes gens ont accompagné cet envoi d'une adresse de condoléances, dont voici le texte :

" A Sa Majesté l'ex-impératrice EUGÉNIE, — *Murie Gusman de Montijo.*

" Madame,

" La Jeunesse Canadienne Française de Québec vient déposer aux pieds de Votre Majesté, l'expression de son humble sympathie dans la grande douleur dont votre cœur maternel a été frappé.

" Le Canada Français a toujours pleuré en secret quand le bras de Dieu s'est appesanti sur la France ; nous n'avons jamais oublié le pays de nos pères, et, si nous nous sommes réjouis de ses gloires, nous avons surtout senti le contre-coup des épreuves qui sont venues fondre sur lui.

" Les malheurs de 1870 ont eu ici leur écho douloureux, et, aujourd'hui que Votre Majesté est si cruellement éprouvée dans ses plus chères affections, nous sentons le besoin de lui dire combien nous partageons sa profonde douleur, et combien nous voudrions pouvoir tempérer l'amertume de ses larmes en pleurant avec Elle.

" En apprenant la mort glorieuse du Prince Impérial nos cœurs français se sont émus ; et nous n'avons

pu nous empêcher de faire entre sa destinée et la nôtre un douloureux rapprochement. Comme lui, nous vivons loin de cette France oublieuse, qu'il aimait tant et qui nous est si chère; comme lui, nous avons dû accepter la protection de l'Angleterre; comme lui, nous mourrons peut-être un jour pour le drapeau qu'il vient de rougir de son sang.

Celui que nous pleurons cependant, n'est pas le Prince que la France a perdu; c'est le fils qui est enlevé si cruellement à sa mère, c'est ce jeune et vaillant cœur si plein de glorieuses promesses pour votre amour maternel, — c'est un frère qui nous était si cher par la double parenté de l'âge et du sang. C'est à la mémoire de ce cher enfant, de ce compatriote que nous offrons aujourd'hui, par vos mains, notre modeste couronne.

« Nous demandons humblement que Votre Majesté veuille bien la faire déposer sur le tombeau qui renferme les restes mortels de Napoléon Eugène-Louis; qu'elle y soit, sur le sol étranger, comme un souvenir du Canada Français, dont notre vieille ville est le boulevard; afin, surtout, qu'elle rappelle à Votre Majesté que sur ce point éloigné du globe, il y a encore des cœurs qui partagent votre grande douleur et qui, ne pouvant pas vous consoler, viennent du moins, mêler leurs larmes aux vôtres.

« Québec, Canada, juillet 1879. »

— Voici ce que nous lisons dans le *Journal des Cultivateurs*, publié à Paris, en date du 17 juillet, au sujet de la récolte en France :

« Toujours, toujours le mauvais temps! la pluie et des fraîcheurs anormales peu favorables aux récoltes en terre; aussi les plaintes s'accroissent-elles chaque jour davantage et les habitants des campagnes, il faut le dire, ont bien raison de s'inquiéter. L'épis débile s'est formé avec de la pluie, la floraison s'est faite avec de la pluie, la tige est excessivement faible et ne peut résister à la verve qui commence à se produire dans quelques localités; la rouille aussi produit ses effets. Comment veut-on que la graine puisse mûrir convenablement, si un soleil bienfaisant ne vient pas donner de la force à la végétation?

« Toutes les récoltes, d'ailleurs, souffrent énormément et certainement, quoi qu'il advienne et quoi qu'en puisse dire les optimistes ou les intéressés, il y aura un gros déficit; ce qu'il y a aussi de bien fâcheux, c'est que les foins ne peuvent pas se récolter, les uns sont encore droits et perdent beaucoup; les autres qui sont coupés pourrissent sur place; les uns versent, parce que la tige n'a aucune rigidité; les betteraves sont très-petites, et, avec une humidité constante, il est impossible de les démarler et de les binner, et que deviendront-elles dans cet état! Les vignes souffrent énormément et, sans aucun doute, il y aura beaucoup de coulure; les avoines en herbe ne sont peut-être pas trop mauvaises, mais comment graineront-elles avec une température détestable? Les habitants des campagnes ont donc réellement lieu d'être fort inquiets, car il pourrait bien se faire que leur position fût malheureuse pendant toute la campagne qui va s'ouvrir. »

Ce n'est, d'ailleurs, pas seulement en France que les récoltes sont en mauvais état, on se plaint aussi vivement en Angleterre, en Belgique, en Hollande, dans l'Allemagne du Nord, en Italie, en Espagne,

et il est probable que tous ces pays auront un déficit. Il paraît que la récolte de l'Algérie n'est pas aussi bonne qu'on avait voulu le dire et qu'il se produit beaucoup de déceptions au battage.

Il est malheureusement trop constaté, aujourd'hui, que les pays d'Europe qui avaient coutume d'exporter du blé, vont, cette année, en manquer probablement pour leur propre consommation, et seront obligés d'en importer. Cet état de chose a eu son contre-coup sur les marchés à blé, et il y a eu hausse subite. Un journal anglais calcule que la France, l'Angleterre, l'Espagne, l'Italie, la Hollande et la Belgique devront importer collectivement 278 millions de minots de blé pour les besoins de leur consommation. Pour y faire face, on ne peut compter que sur 225 millions de minots; il y aura donc, dans ce cas, un déficit de 57 millions de minots. Si ces calculs ne sont pas exagérés, on peut s'attendre à une hausse très-considérable dans le prix de céréales en Europe, dans un temps comparativement court. Un journal de New-York, le *Commercial Bulletin*, prédit tout naturellement que cela amènera une hausse dans le prix du pain.

— Malgré les avertissements sans cesse répétés par les journaux sur le manque d'ouvrage aux États-Unis, nous voyons cependant un grand nombre de nos compatriotes aller y tenter fortune, et la cause en est qu'ils sont trompés par de fausses représentations de la part même de quelques-uns de nos compatriotes qui pour gagner quelques piastres font le triste métier d'embaucheurs. Voici ce que nous lisons à ce sujet dans le *Nouveau Monde* :

« Nous croyons devoir attirer l'attention de la législature de Québec sur un abus criant qui existe dans nos campagnes. Des agents de chemins de fer, dans le but de prélever plus de commission sur les billets de passage qu'ils ont à vendre, ne craignent pas de pratiquer une espèce d'embauchage parmi notre population rurale. Ils font accroire à un grand nombre de familles ou de jeunes gens qu'en allant dans telle ville, tel village ou telle campagne des États-Unis, ils trouveront des avantages immenses, de l'ouvrage en abondance, des salaires élevés, etc. Inutile de dire que, dans la plupart des cas, toutes les brillantes promesses ne sont que des impostures. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire les avertissements réitérés que publient à ce sujet les journaux Canadiens des États-Unis. Le *Travailleur*, entre autres, a entrepris une patriotique croisade en vue de ralentir ce flot continu d'immigration canadienne, en faisant voir que les centres manufacturiers des États de l'Est sont encombrés par une population ouvrière trop nombreuse et dont une grande partie végète misérablement, en prévenant les imprudents et les crédules des déboires qui les y attendent, et en leur disant qu'avec le même travail et la même détermination ils pourraient tout aussi bien réussir au Canada.

« Mais tout semble inutile pour arrêter cette émigration du Canada, surtout de la province de Québec, tant qu'il sera permis aux agents dont nous venons de parler, de continuer leur système d'embauchage. La législature ne peut-elle rien faire pour y mettre fin? Nous pensons qu'elle peut et qu'elle doit faire quelque chose pour arrêter ou du moins diminuer les ravages de ce mal. »

— Sous le titre : *Une panique financière à Montréal*, nous lisons ce qui suit dans le *Courrier du Canada* :

“ Evidemment quelques spéculateurs sont à l'œuvre pour ruiner le crédit de nos banques, si on en juge par les dépêches extravagantes expédiées de Montréal, hier après midi (7 août). A on croire ces télégrammes, venus de personnes intéressées à effrayer les honnêtes gens qui sont porteurs de billets de banque, qui possèdent des actions, ou qui ont des dépôts dans les banques, les banques seraient un gouffre où la fortune des particuliers s'engouffrit.

“ Il nous suffira, pour rassurer le public, de faire connaître que ceux qui mettent en circulation ces rumeurs, sont les premiers à acheter les billets des banques qu'ils disent être en faillite.

“ Ain-i à Montréal et à Ottawa, hier, des spéculateurs accusaient les banques de Québec d'être en mauvaise position, et cependant ils couraient tous les porteurs de billets de ces mêmes banques pour se les procurer ! A Ottawa, des courtiers offraient quatre vingt centins dans la piastre pour les billets de la *Stadacoma*. Or, nous savons, et tout le public sait comme nous, que ces billets sont excellents et valent leur plein montant. Cependant cette intrigue misérable avait pour effet d'effrayer les gens qui donnaient leurs billets à réduction, tandis que les courtiers réalisaient des profits considérables, énormes.

“ Nous donnons cet exemple pour faire comprendre aux intéressés combien ils doivent être prudents et ne pas s'effrayer à toute rumeur qui circule concernant les banques.

“ Nos institutions financières à Québec sont solides. Depuis quelques années particulièrement, leurs affaires ont été conduites avec la grande prudence.

“ Les billets de la *Banque Nationale* valent de l'or, ainsi que ceux des *Banques de Québec, Stadacoma, Montréal, des Marchands, etc.*

“ A Montréal, il est vrai que quelques petites banques ont dû fermer leur portes sous les courses faites sur elles et créées par de vilains spéculateurs. Mais la position de ces petites banques n'est nullement comparable à celles de nos grandes banques qui ont un capital considérable, et qui existent depuis longtemps.

“ Ainsi, que notre public ne s'effraie pas inutilement, et surtout qu'on n'aille pas harcèler inutilement nos banques en retirant ses dépôts. Ceci n'est ni sage, ni prudent.

“ Les banques qui existent à Québec, sont solidement assises et offrent pleine garantie à leurs clients. “ Quand il y aura danger, nous en préviendrons immédiatement nos lecteurs.

“ Que l'on se méfie de ces gens qui vous racontent des contes noirs, ce sont des loups cachés qui veulent profiter de votre confiance et vous enlever votre argent ou causer votre ruine.

“ Les banques de Québec méritent la confiance du public.”

Voici les noms des banques qui ont suspendu leurs paiements : *Mechanic's Bank*, il y a déjà quelques mois ; la semaine dernière : *Consolidated Bank of Canada, Exchange Bank of Canada, Banque Ville-Marie* ; les billets de cette dernière banque étaient acceptés à Montréal, samedi dernier au taux de 80 à 90 centins par piastre. Ceux de la *Mechanic's Bank* so-

vendent 50 cts. ; ceux de la *Consolidated Bank*, 90 cts. ; et ceux de l'*Exchange Bank*, 85 cts. par piastre.

Nous en voulions sàve li à un commerçant de produits de Québec qui écrivait à tous ses fournisseurs, dans plusieurs de nos paroisses, par *carte-poste*, que cinq à six banques avaient suspendu leur paiement, et il se permettait d'exprimer ses doutes sur la solvabilité de plusieurs autres banques. Ce commerçant était sans doute de bonne foi, mais il aurait dû mieux se renseigner.

CAUSERIE AGRICOLE

DES ASSOLEMENTS.

(Suite)

Exposé et développement des principes qui doivent diriger le cultivateur dans la succession de ses cultures.

La première chose à faire avant d'établir un assolement régulier, c'est de consulter :

- 1o. La nature du terrain qu'on a à cultiver ;
- 2o. L'influence du climat sur lequel il se trouve placé ;
- 3o. La nature des végétaux croissant spontanément ou par introduction, et qui paraissent y prospérer davantage ;
- 4o. Les ressources et les besoins locaux ; les habitudes et les usages ; la facilité ou la difficulté des débouchés ; ses propres besoins ;
- 5o. Les avantages ou les inconvénients que présente une nombreuse ou une rare population, dans la pénurie ou dans l'aisance ; et le voisinage ou l'éloignement des centres manufacturiers qui pourraient l'occuper ;
- 6o. L'ordre des travaux nécessaires à chaque culture, et l'emploi judicieux du temps et des engrais.

Développons un peu chacun de ces objets.

Premier objet. — Quoiqu'à force de soins et de dépenses on puisse quelquefois obtenir des produits que la terre refuse naturellement, il est prudent cependant de n'en exiger, en grande culture, que ceux qu'elle peut donner sans efforts extraordinaires.

Second objet. — On parvient également quelquefois, par des précautions multipliées et ordinairement très-dispendieuses, à obtenir plusieurs produits que le climat refuserait sans elles. Mais quoiqu'on soit parvenu à acclimater, par la voie des semis surtout, un grand nombre de végétaux étrangers aux climats dans lesquels ils prospèrent aujourd'hui, il en est beaucoup qui s'y refusent constamment ; et il est toujours imprudent d'essayer en grande culture, et de vouloir soumettre à un cours régulier, des végétaux qui exigent, pour donner des produits avantageux, plus d'intensité et de constance dans la chaleur, que le climat n'en comporte.

Il ne faut d'ailleurs jamais oublier que les degrés de la température moyenne de l'atmosphère ne sont pas constamment en raison directe des degrés de latitude du point où l'on cultive, et que le voisinage de la mer, celui des hautes montagnes, et les abris surtout, ainsi que plusieurs autres causes, exercent, sous ce rapport, une influence plus ou moins prononcée.

Troisième objet. — Il peut être très-avantageux au

cultivateur intelligent d'étudier la nature des végétaux qui croissent spontanément, ou par adoption, sur son terrain, et qui y prospèrent, et de chercher à lui en faire adopter d'analogues.

Quatrième objet.— Il est des cantons qui présentent des ressources précieuses pour la culture de certaines plantes, sous le rapport des engrais qui y sont les plus convenables et qui y abondent, comme le plâtre, les cendres de tourbe pour la culture des prairies artificielles, et pour celle de toutes les plantes légumineuses, qu'elles favorisent singulièrement.

Il en est dont les besoins, les habitudes et les usages, qui deviennent aussi des besoins, a-surent le débit de certaines productions, comme celui de l'orge ou du houblon pour la fabrication de la bière, etc.

Il est des localités qui rendent les débouchés de quelques denrées plus prompts, plus avantageux et plus faciles que d'autres, comme le voisinage d'un chemin de fer ou d'un port de mer; celui des villes pour le débit des fourrages ou plantes potagères susceptibles d'être cultivées en grand dans les champs.

Il est des exploitations rurales retirées et privées de moyens de communications faciles, où les cultures qui exigent des transports longs, pénibles et dispendieux, sont interdites, et dans lesquelles la spéculation du cultivateur doit principalement porter sur l'entretien et l'engraissement des bestiaux.

Enfin, il est des besoins pour ainsi dire particuliers à chaque exploitation, qu'un cultivateur attentif doit prévoir, et auquel il doit pourvoir, dans le plan de son assolement, comme l'abondance des pailles, des racines et des fourrages pour l'hiver, et celle des pâturages pour la saison de l'été, lorsqu'il fait porter principalement sa spéculation sur l'élevage des bestiaux; l'étendue des champs de sainfoin, de trèfles, qui sont si recommandables pour le bon entretien des bestiaux; la culture des plantes filamenteuses, s'il veut occuper les loisirs des membres de sa famille pendant la saison rigoureuse de l'hiver, et éviter par là l'achat de produits qui pourraient être confectionnés dans sa propre maison; il éviterait d'acheter chez le marchand ce que son terrain pourrait lui fournir économiquement, abondamment et de meilleure qualité peut-être.

Le cultivateur cependant ne doit chercher à se procurer les objets de ses besoins habituels qu'autant qu'il y a réellement de l'économie pour lui à les obtenir ainsi; car, comme nous l'avons déjà dit, et comme nous ne saurions trop le répéter, il est généralement très-avantageux de restreindre le plus possible les principaux objets de culture, afin de diminuer les embarras et les frais, et de simplifier son administration, en évitant l'emploi de la main-d'œuvre autant que les circonstances le permettent.

Là où les ouvriers de fermes sont nombreux, et que par conséquent la main-d'œuvre peut être obtenue à des prix raisonnables, on peut se livrer avec avantage à toutes les cultures qui exigent beaucoup de travaux manuels, et qu'il est rarement avantageux d'entreprendre partout où les ouvriers sont rares et chers, ou peu laborieux.

Il est aussi généralement reconnu que le voisinage des chantiers à bois et manufactures de toute espèce, enlève à l'agriculture des bras qu'exigeraient les travaux particuliers nécessaires à certains végétaux,

circonstance à laquelle il est essentiel d'apporter la plus grande attention dans le choix des assolements.

Il est fort avantageux, dans tous les cas, de disposer son plan et de régler ses travaux de manière à pouvoir occuper utilement ses ouvriers en hiver et pendant les jours qui ne permettent pas de travailler aux champs, afin de se les attacher par là et de pouvoir compter sur eux toutes les fois que les opérations agricoles deviennent urgentes. Il est également avantageux de remplacer, autant qu'on le peut, la main-d'œuvre par les instruments les plus simples et les plus commodes. Sous ce dernier rapport, nous devons reconnaître une grande amélioration, et le grand nombre de nos cultivateurs, comme nous avons pu le constater, s'appliquent à faire usage d'instruments pouvant économiser sur l'emploi de la main-d'œuvre. Dans le comté de Kamouraska, partout où le terrain peut le permettre, on fait usage de *faucheuses* pour la coupe du foin. C'est tellement le cas, que samedi, en parcourant les paroisses de la Rivière-Ouelle, St. Denis, Kamouraska et St. Paschal, partout où les travaux de la fenaison s'exécutaient, nous y avons vu des faucheuses dans la plupart des champs.—C'est là un grand progrès dans notre culture.

Sixième objet.—La célérité et l'économie étant deux qualités essentielles à toutes les opérations agricoles, ces opérations doivent être tellement coordonnées entre elles, que l'une ne puisse jamais nuire à l'autre; et elles doivent aussi se succéder de manière qu'il n'y ait aucune perte de temps, qu'il serait difficile de réparer ensuite, ni aucune dépense extraordinaire, également difficile à recouvrer.

Ainsi, pour que chaque chose puisse se faire à temps et économiquement, il importe d'éviter l'introduction de cultures qui accumuleraient les travaux à certaines époques, tandis que des travaux plus pressants seraient à faire.

Il n'est pas moins intéressant que le plan d'assolement soit tel, d'abord, qu'il puisse y avoir une égale et suffisante distribution d'engrais à tous les champs alternativement, en soignant convenablement les cultures qui en exigent le plus et qui fournissent moins de moyen d'en faire. Il faut ensuite que le nombre des labours indispensables se trouve réduit le plus possible, avantage précieux que procurent par dessus les prairies naturelles et artificielles qui, pendant leur durée, n'en exigeant rigoureusement aucun, laissent plus de temps pour façonner convenablement et sans addition de frais les autres terres, et qui, lorsqu'on les détruit, donnent sur un simple labour, des récoltes si abondantes.

Il convient encore que les champs les plus éloignés du centre de l'exploitation se trouvent convertis le plus rarement que faire se pourra en terres arables, et que les produits puissent y être consommés sur place, toutes les fois que les circonstances le permettent, afin d'éviter des labours, et les charrois d'engrais et de récoltes, toujours longs, difficiles et dispendieux en pareils cas.

Second principe d'assolement.

Pour déterminer le retour périodique plus ou moins fréquent des mêmes végétaux sur le même champ, le cultivateur doit prendre en considération la nature plus

ou moins épuisante de chaque végétal, d'après son organisation et sa végétation particulières, ainsi que d'après le mode de culture auquel il peut être soumis

Un très-grand nombre de faits décisifs démontrent de la manière la plus convaincante, que les végétaux ne tirent pas seulement leur nourriture de la terre dans laquelle ils sont implantés, mais aussi, et en très-grande partie, de l'atmosphère dans laquelle ils sont plongés.

Les racines ne sont donc pas, comme on l'a cru longtemps, et comme un assez grand nombre de personnes le supposent encore, les seuls organes destinés à transmettre aux végétaux leur aliment; car ceux-ci sont pourvus, sur toute leur surface, de pores inhérents, ou suçoirs, qui soutirent de l'atmosphère, par le tronc, les rameaux et les feuilles surtout, qu'on doit considérer comme des racines aériennes, ainsi que de la terre, par les racines proprement dites, les différents principes alimentaires, qui leur conviennent, et qui se trouvent desséchés, en différentes proportions, dans ces deux grands réservoirs.

L'observation, et l'expérience paraissent démontrer également que les végétaux n'empruntent pas tous et en tout temps, dans une proportion égale, leur nourriture de la terre et de l'atmosphère; c'est-à-dire que relativement à leur conformation extérieure et à l'époque de leur végétation, ils absorbent plus de l'une que de l'autre, et *vice-versa*.

Il est probable qu'en général plus le tissu de leurs tiges et de leurs feuilles est lâche et poreux, et plus ils sont dans l'état herbacé, moins ils empruntent de la terre; qu'au contraire plus ce tissu est lisse, serré et ligneux, et plus ils approchent de l'époque de leur maturité et du perfectionnement de leurs semences, plus encore le poids de ces semences farineuses ou huileuses est considérable comparativement aux autres parties, plus aussi la terre leur fournit de principes nutritifs.

Il est bien démontré en outre que, conformément à la loi sage et constante de la nature, qui fait servir la destruction des êtres organisés à l'entretien d'autres êtres qui leur succèdent, les débris des végétaux détruits et leur dépouille annuelle, tant qu'ils existent, réduits en terreau rendent à la terre, sur laquelle ils se déposent naturellement en plus ou moins grande abondance, relativement à leur culture et à leur organisation particulière, une partie plus ou moins considérable des principes qu'ils en avaient empruntés ainsi que de l'atmosphère; et c'est par ce moyen que la destruction même devient la source de la reproduction.

Enfin, l'expérience nous apprend aussi que plus les végétaux sont exposés de toutes parts aux influences atmosphériques, et plus la terre est remuée auprès de leurs racines et accumulée autour de leurs tiges pendant leur accroissement, moins le sol sur lequel ils croissent s'en trouve épuisé.

Il est très-présomable, d'après cela, que l'organisation, ainsi que le mode de végétation et de culture de chaque plante, doivent avoir une très-grande influence sur le plus ou le moins d'épuisement de la terre à laquelle elle est confiée.

Dans notre prochaine *causerie*, nous ferons l'application de ces données à quelques-unes des plantes sou-

fournissent plusieurs exemples frappants.

(A suivre.)

Apiculture.

Police et travail des abeilles. (Suite).

Pendant les fraîcheurs du printemps et de l'automne, les abeilles ne sortent pas avant le lever du soleil et elles rentrent avant son coucher; mais sur la fin du printemps et pendant les beaux jours de l'été, elles sortent et rentrent depuis une heure après le jour jusqu'à l'entrée de la nuit. En tout temps, avant d'aller aux champs, les trois ou quatre premières mouches qui sortent le matin, semblent avertir les autres si le temps est favorable ou non pour aller à la récolte; car s'il ne fait pas beau, elles rentrent sans bruit, et toutes se mettent à travailler aux différents ouvrages qui sont à faire dans la ruche. Il en sort pourtant quelques-unes de temps à autre qui semblent examiner le temps; si elles le jugent propre à sortir, elle rentrent en battant des ailes au bas de la ruche, et alors les abeilles se mettent en mouvement pour partir.

De celles qui restent dans la ruche, les unes repoussent les guêpes, les frelons, les mouches étrangères, et tous les insectes qui voudraient y entrer; les autres déchargent leurs compagnes à mesure qu'elles viennent des champs, des petites pelotes de matière à cire qu'elles en rapportent, ensuite elles les vont porter dans les magasins, ou bien elles les mangent, pour les changer dans leur estomac en vraie cire, et en former aussitôt des rayons.

Il y en a qui nettoient la ruche, emploient la propolis, et travaillent à étayer, polir, réformer, agrandir, allonger, épaissir ou diminuer les rayons, selon leurs besoins; car elles les diminuent, pour que leur reine y dépose ses œufs, et elles les épaississent pour y mettre du miel. D'autres dégorgent dans les alvéoles, où il y a de jeunes abeilles en vor, la nourriture qui leur est nécessaire pour croître (c'est une espèce d'écume ou de bouillie). Quelques-unes bouchent les cellules à mesure que ces vers sont près de se changer en nymphes; d'autres ôtent les enveloppes qui couvraient les jeunes abeilles dans l'état de nymphes.

Il s'en trouve, comme on l'a dit, qui accompagnent la reine, dont toute l'occupation est de parcourir les alvéoles pour y déposer ses œufs.

Les bourdons ne font aucun travail; ils ne sont nécessaires dans une ruche, que pour rendre la reine féconde.

Il y a entre les mouches de la même ruche autant d'union que d'aversion pour les étrangères.

La paix règne toujours entr'elles, à moins qu'elles ne soient troublées par quelque chose d'extraordinaire et alors elles volent toutes avec courage pour la cause commune, et s'y obstinent jusqu'à ce qu'elles aient écarté le danger; sinon elles y périssent toutes, en laissant leur vie et leur aiguillon dans les piqûres. Quand quelques-unes des leurs reviennent des champs mouillées ou couvertes de poussière, celles qui se trouvent à l'entrée de la ruche, les essuient et les nettoient avec leurs pattes: si elles ont besoin de manger et qu'elles soient fatiguées, celles qui ne sont pas sorties leur en offrent en leur présentant une goutte de miel au bout de leur trompe, que la nouvelle venue

prend avec la sienne. Lorsque les provisions sont rares dans la ruche, celles qui en apportent des champs font la même chose aux autres; et les anciennes en usent de même pour les nouvelles écloses. L'été, les mouches se répandent par toute la ruche, pour être plus commodément; et l'hiver elles se rassemblent dans l'endroit le plus chaud, qui est ordinairement le devant, s'y resserrent et s'entassent les unes sur les autres, leur reine, placée au large au milieu d'elles, dans l'endroit le plus propre et le plus sûr.

On ne peut les concilier avec les étrangers, qu'on les énuirait par la faim, comme on fait pour marier les essaims, ou pour faire passer les mouches d'un panier à un autre où il y en a déjà. Si un essaim vient se placer dans une ruche déjà habitée, les mouches défendent le terrain, et ordinairement elles détruisent l'essaim, à moins qu'il ne soit plus fort en nombre, et en ce cas elles lui cèdent sans qu'il leur fasse de mal; car les mouches qui ne cherchent qu'un établissement, ne font point de mal à celles qui y sont déjà; elles sont différentes en cela de celles qui vont pour piller, et qui tuent et emportent tout ce qu'elles peuvent; les autres se défendent de même, et c'est ce qui fait le grand bruit qu'on entend dans les ruches qui sont au pillage.

Les mouches à miel ont la vue et l'odorat très-fins pour discerner les fleurs et tout ce qui leur est propre.

Elles ont un pressentiment du beau et du mauvais temps, des changements, des pluies et du tonnerre. La veille elles restent plus tard aux champs, et retournent le lendemain de meilleure heure; et le jour elles ne s'éloignent pas, et rentrent en foule un peu avant la pluie ou la tempête. Si quelque orage les surprend, elles se mettent à l'abri de la pluie sous quelque arbre, feuille ou fleur, pour résister au vent, elles volent fort bas, et pour aller à contre-vent, elles vont en zigzag; mais il y en a toujours qui périssent.

Les mouches sont très-propres sur elles et dans leurs ouvrages, et elles ne peuvent souffrir dans leur ruche aucune saleté; elles aiment pourtant l'urine et les odeurs fortes.

L'abeille est courageuse, mais colère et vindicative; plus on veut la chasser et lui résister, plus elle s'opiniâtre, rien ne peut lui résister dans un rucher; car la première qui attaque, attire les autres, et toutes bravent la mort; mais elles ne sont irritantes et méchantes qu'aux environs de leurs ruches; ailleurs elles ne font point de mal, à moins qu'on ne les prenne.

Elles sont très-ménagères, ne touchent point à leur magasin tant qu'elles peuvent trouver aux champs de quoi vivre. Lorsque, pendant l'hiver, il se trouve des jours tempérés, elles ont besoin de nourriture; elles n'en prennent qu'à proportion qu'elles ont des provisions, afin de n'en point manquer jusqu'au printemps. Les jours froids elles n'en consomment point, parce qu'elles sont engourdies.

Quand les mouches à miel ont souffert quelques pertes, soit à cause qu'on a enlevé quelques gâteaux, ou parce que les souris les ont pillées, elles travaillent dès les premiers beaux jours, avec plus d'ardeur et d'assiduité que jamais, pour réparer leurs pertes.

L'élevage du cheval.

Nous le savons, le commerce de chevaux peut être pour les cultivateurs une source de grands revenus, surtout si nous attachons le plus grand soin à leur élevage.

En chevaux, les Etats-Unis restent toujours acheteurs; à chaque semaine, sur les marchés de Montréal il s'y fait de grandes exportations. Dans une localité où l'on aura reconnu qu'ils s'y trouvent des chevaux propres au besoin de ceux qui en font le commerce, on ne tardera pas à en trouver une vente avantageuse.

Nous avons souvent entretenu nos lecteurs sur les différents soins que requiert l'élevage des chevaux, et nous ne pouvons revenir trop souvent sur ce sujet.

Aujourd'hui, nous empruntons à la *Gazette des Campagnes* de Paris, d'utiles renseignements dus à la plume de M. P. Adenot, dont les connaissances à ce sujet sont hautement appréciées en France.

Voici ce qu'il vient de communiquer à la *Gazette des Campagnes*:

L'élevage est l'une des opérations les plus importantes et des plus complexes de l'industrie agricole. Sa bonne direction appelle les bénéfices, et sa négligence entraîne des pertes ruineuses.

Dans ces notes, nous laisserons de côté la reproduction, dont le rôle est cependant prépondérant, pour ne nous occuper que du jeune animal pris au sortir du sein de sa mère.—Nous le conduirons jusqu'à l'âge adulte, époque où, devenu apte au travail, il quitte la ferme pour être livré au commerce.

1re période.—La parturition étant effectuée, le poulain, faible et débile, cherche à se soulever; sa mère, pleine de tendresse pour lui, le lèche et le dépouille d'une sorte d'onduit visqueux qui adhère à sa fourrure. Grâce à ce stimulant, et aussi à l'air extérieur, il se dresse sur ses membres et, mû par l'instinct, saisit les trayons de sa nourrice. La joie est grande de part et d'autre, le nouveau-né aspire, en agitant la queue, son premier lait, et la mère éprouve une sensation agréable sous cette première pression de la mamelle.

Ainsi se passent les choses quand l'organisme des deux êtres se trouve dans de bonnes conditions. Telle est la règle; les exceptions sont malheureusement assez fréquentes. Souvent des fatigues excessives, des privations sans fin ont exténué la jument; elle ne peut fournir à son produit les éléments qui lui auraient donné la force nécessaire pour se soutenir.—Son instinct maternel la pousse à s'approcher de lui, à se courber pour alléger sa tâche.—Ses avances sont stériles; d'un œil d'envie il regarde les mamelles, principes de vie pour lui, se souleve à demi et retombe épuisé. Un tel spectacle est navrant; alors l'homme ne peut rester oisif. Soutenant le jeune animal, il doit le soutenir et chercher à lui mettre les trayons dans la bouche. Si, trop faible, il ne peut les presser entre ses lèvres et déterminer la succion, il faut alors agir en père nourricier, exprimer le lait et

le lui faire boire.

D'autres fois le poulain est fort, bien constitué, mais la jeune mère éprouve à son contact un chatouillement tel qu'elle ne peut supporter ses attouchements.—Nerveuse, elle s'irrite et repousse le fruit de ses entrailles. La violence devient indispensable pour anéantir cette irritabilité. L'éleveur, usant d'abord de ménagements, frictionne le pis avec une brosse douce en retire un peu de lait et présente le nouveau-né.—Si la nourrice résiste et refuse d'allaiter, les moyens de coercition deviennent nécessaires.—Ses yeux sont recouverts d'une pi ce d'étoffe, et le serre-nez, instrument de torture, lui est appliqué.—La douleur vive qu'il occasionne détruit l'agacement que produit le chatouillement des mamelles. Le poulain étant alors approché saisit le trayon et aspire sa première nourriture.

L'allaitement doit avoir lieu très-peu de temps après la naissance. Un jeûne de quelques heures affaiblit le sujet et met sa vie en péril.—Si donc la jument résiste, il est prudent d'agir de suite et de ne pas trop compter sur l'instinct maternel.

Dans tous les cas possibles, il est indispensable que le nouveau-né absorbe le premier lait de sa mère. En effet, ce liquide, désigné par les physiologistes sous le nom de *colostrum*, jouit de propriétés purgatives et a pour fonction de faire expulser de l'intestin des matières verdâtres qui se sont accumulées dans ce viscère pendant la vie fœtale. Deux à trois jours sont à peine expirés, que notre poulain, bien reconforté, se maintient solidement sur ses jambes et se précipite sur la mamelle avec la glotonnerie du premier âge.

Si la mère est soumise à un régime convenable, il grandit, et ses gambades annoncent sa santé. Quelque fois, cependant, atteint de diarrhée, il est triste et languissant. Les médications à son adresse ont en général peu d'effet, mieux vaut de suite agir sur sa nourrice en lui donnant des aliments substantiels et non échauffants, tels que l'orge ou l'avoine ayant subi une légère coction. Un foin de bonne qualité, et surtout le pâturage si la saison le permet, sont un précieux adjuvant à ce régime, car ils donnent au lait des propriétés éminemment curatives.

La constipation, assez fréquente chez les jeunes élèves, nuit beaucoup à leur développement. Le régime de la mère doit être modifié aussitôt que l'on reconnaît cet état de malaise. Les betteraves, les carottes en hiver, la luzerne verte en été, introduites dans l'alimentation donnent d'excellents résultats. La médication précédente peut être complétée par l'administration au poulain de quelques lavements émoullients et par un purgatif simple, l'huile d'olives donnée à l'intérieur, et à la dose d'une chopine, administrée à jeun et en une seule fois.

Un préjugé très-répendu veut que le poulain ne voie les objets qu'à l'entourant qu'après un certain temps. L'erreur est flagrante, car les organes de la vision sont admirablement conformés, seulement il ne sait pas s'en servir. Une sorte d'habitude lui est nécessaire pour apprécier les distances, la valeur des objets : un apprentissage complet est à faire pour lui ; voilà pourquoi il heurte tous les corps qui sont à sa portée.—L'éleveur doit donc veiller sur cette infirmité temporaire et enlever de l'écurie tous les clous et aspérités qui pourraient le blesser, et dont il

s'approche sans défiance.

Nourriture.—La nourriture du jeune élève, jusqu'au deuxième ou troisième mois, est uniquement composée du lait de sa mère. Son abondance, ses qualités nutritives provoquent son accroissement. Le cas contraire se présentant, il languit et reste chétif. Ces observations nous amènent à reconnaître combien il est important de bien soigner la nourrice, et cela d'autant mieux que c'est pendant cette première période que la croissance est plus rapide. Des aliments rafraîchissants, tout en étant alibiles, doivent constituer son régime. Le vice de notre élevage consiste précisément à ne pas nous occuper suffisamment de ces règles élémentaires.

(A suivre.)

Construction d'un poulailler.

(Suite.)

Nids.—Il n'est pas nécessaire que les nids d'un poulailler soient aussi nombreux que les poules, parce qu'elles ne pondent pas toutes en même temps, et que d'ailleurs, au lieu d'avoir de la répugnance à pondre dans un nid commun, il faut presque toujours la vue d'un œuf pour les exciter à la ponte.

Ces nids se placent, dans les poulaillers qui sont rez-de-chaussée, à environ quatre pieds de hauteur au-dessus du sol ; mais dans ceux qui sont élevés, on peut les attacher beaucoup plus bas. Il est bon de faire remarquer, à ce sujet, que les nids des endroits les plus sombres d'un poulailler, sont plus souvent occupés que les autres.

Les nids des poules ont différentes formes selon les localités. Ce sont le plus souvent des paniers sans couvercle, attachés assez solidement contre les murs. Dans quelques endroits, ce sont des cases faites avec des planches : on leur donne six à sept pouces de dimension en tous sens, et on les garnit d'un rebord de deux pouces de hauteur. Ailleurs ces nids sont pratiqués dans l'épaisseur des murs. Les paniers sont à préférer aux cases, parce qu'une fois que celles-ci sont infestées par les insectes, on ne peut plus les en débarrasser ; au lieu que les paniers qu'on lave à l'eau bouillante ne contiennent plus ni œufs ni insectes.

La construction des nids de poulailler est susceptible d'un perfectionnement peu coûteux qu'il ne faut pas négliger dans une grande éducation de volailles. Au lieu de fixer les paniers directement contre le mur ainsi qu'on le fait communément, on pourrait les attacher à des planches disposées pour les recevoir, et fixées à cet effet dans les murs par quatre écrous dont les vis auraient été scellées solidement. Chaque planche serait garnie des supports du panier, et d'un petit toit en planche qui en couvrirait l'aire. Par ce moyen, chaque poule dans le nid se trouverait pour ainsi dire isolée des autres, et en ôtant les écrous de la planche qui le supporte, on pourrait aisément enlever tout l'appareil pour l'échauder et détruire les insectes qui s'y trouveraient.

On distribue les nids sur les murs du poulailler et on les y place en échiquier, afin qu'en en sortant les poules n'effarouchent point celle qui sont à pon tre.

Les poules boivent souvent : il faut donc avoir à proximité de leurs logements des auges toujours remplies d'eau propre, pour qu'elles puissent satisfaire ce

besoin pressant.

Choses et autres.

Vente illicite du tabac.—Nous croyons rendre service aux cultivateurs en leur rappelant de nouveau les conditions à remplir à l'égard de ceux qui portent sur nos marchés du tabac en feuilles ou en rouleaux, ou qui l'offrent en vente de quelque manière que ce soit, sans au préalable s'être conformés aux conditions de vente requises par la loi. Ces renseignements, que nous empruntons au *Nouveau-Monde* de Montréal, pourraient éviter au cultivateur des désagréments, principalement la confiscation du tabac qui lui enlèverait du coup le fruit de pénibles travaux et de soins attentifs requis pour la culture du tabac.

Voici ce que nous lisons dans le *Nouveau-Monde* :

« Un certain nombre de cultivateurs sont dans l'erreur en croyant qu'il leur est permis de transporter du tabac non manufacturé d'une localité à une autre, notamment de l'apporter dans les villes et là de le vendre à qui ils veulent. Il est vrai que le droit d'accise sur le tabac canadien non manufacturé, y compris le tabac en rouleau ou en *torquettes*, a été réduit de 10 centins à quatre centins par livre; mais cela n'empêche pas qu'il ne faille encore obtenir un permis de l'officier du revenu le plus proche pour transporter du tabac, et pour le vendre à un marchand licencié à cet effet. Ceux qui transportent du tabac soit en feuilles, soit en rouleau, sans avoir préalablement obtenu ce permis, qui ne coûte rien, d'ailleurs, s'exposent grandement à voir leur produit confisqué, et celui qui achète du tabac sans payer le droit d'accise de quatre centins par livre, viole la loi et s'expose à payer l'amende, ainsi que celui qui le lui vend en secret avec le but d'é luder la loi et de frauder le revenu. »

Empoisonnement par le vert de Paris.—Plusieurs journaux ont annoncé que vers la fin de juin, M. Monette, demeurant à environ deux milles de la jonction de St. Martin, comté de Laval, P. Q., se rendit au village de ce nom et acheta un paquet de vert de Paris. De retour à la maison, il le plaça dans une armoire où il conservait les aliments de la famille. Quelques jours plus tard, un des enfants du nom de Camille se sentit très-indisposé et fut obligé de prendre le lit. Un second enfant tomba bientôt malade et quelques jours plus tard toute la famille au nombre de huit personnes, était dans un état critique.

Jusqu'à ce jour on avait négligé d'envoyer chercher le médecin, mais les choses prenant une tournure grave, le Dr. Gaborry fut appelé. Il attribua la maladie à l'absorption d'un poison irritant et prescrivit des remèdes en conséquence.

Camille et une petite fille nommée Erzséle moururent après une agonie terrible, et l'on désespérait de la vie de plusieurs autres membres de la famille.

Ce que l'on a rapporté dans les journaux, sur ce terrible empoisonnement, c'est qu'une quantité de vert de Paris a été trouvée dans une armoire avec le pain qui servait ordinairement aux repas de la famille, et que ce mortel poison, par une grande imprévoyance et d'une manière inexplicable, a été mêlé au pain que la famille a mangé le midi précédent ce fatal accident.

Les chrysomèles à patates, à l'état de larves, sont un véritable poison.—Les journaux du Nouveau-Brunswick rapportent qu'un cultivateur de St. Jean du Nouveau-Brunswick étant occupé à enlever des tiges à patates ces insectes à l'état de larves, les écrasait sur un morceau de bois qu'il tenait à la main. Malheureusement pour ce cultivateur le venin de ces larves a pénétré à une blessure qu'il avait à un de ses doigts; quelques heures plus tard le doigt puis le bras enflèrent considérablement. N'ayant pas voulu se soumettre à une amputation du bras, jugée nécessaire par le médecin, ce cultivateur mourut le lendemain après avoir enduré d'horribles souffrances.

M. Blackwood, membre du Conseil d'agriculture, racontait le fait suivant à l'un des professeurs de l'École d'agriculture de Ste. Anne, lors de sa dernière visite à cette institution : Un cultivateur du Haut-Canada était à enlever les larves des chrysomèles à patates qui ravageaient son champ à patates, et à mesure de leur enlèvement il les jetait dans une petite chaudière qu'il tenait à son bras. Dès que la chaudière fut à peu près remplie, arrivé à la maison, il jeta dans la chaudière de l'eau bouillante pour achever de les détruire. Tout aussitôt après, il plaça une toile sur le dessus de la chaudière pour empêcher les larves de s'échapper. Quelques heures après, afin de s'assurer si elles étaient toutes mortes, il enleva la toile, et se répandit une odeur tellement forte qu'il se sentit tout aussitôt

malade, et le lendemain, malgré les soins du médecin, cet homme n'était plus qu'un cadavre : il avait été empoisonné.

— M. Job Bilodeau, de St. Louis de Metabetchouan, informait il y a quelques jours M. l'écrivain du *Canadien*, que des colons qui voudraient s'établir, ou former une société pour ouvrir plusieurs paroisses nouvelles, trouveraient une belle vallée au lac St. Jean. Le sol est très riche, il y a de puissants pouvoirs d'eau et le chemin de fer en voie de construction ne peut manquer de traverser cette belle vallée. Des capitalistes qui se décideraient à ouvrir des paroisses nouvelles dans cette localité y trouveraient certainement de grands avantages, et fourniraient à des centaines de familles l'occasion d'aller s'y établir.

Fermes les mieux tenues dans le comté de Verchères.—M. Octave Lambert de Belœil, ancien élève de l'École d'agriculture de Ste. Anne, a obtenu le premier prix pour les fermes les mieux tenues dans le comté de Verchères; 2^e prix, M. Romnald Ducharme de St. Marc; 3^e prix, M. Jean Tessier, de St. Antoine; 4^e prix, M. Narcisse Cartier, de St. Antoine; 5^e prix, M. Charles Beauchemin, de Varennes. M. A. E. Barnard, de Varennes, a obtenu le 1^{er} prix pour les plus belles prairies.

— Le nombre d'acres de terre livrés à la colonisation, cette année, au Manitoba, s'élève à un demi million. Le nombre d'acres pour la période correspondante de l'année dernière ne dépasse pas 120,000.

RECETTES

Comment on dégraisse les étoffes de laine,

On imbibes les taches dans un peu d'essence de térébenthine, puis après on les frotte avec légèreté et promptement; on les mouille de nouveau avec l'essence, on les recouvre de suite avec de la terre de pipe ou de la cendre tamisée; on laisse sécher une demi-heure et on brosse. Le plus souvent les taches sont ainsi parfaitement enlevées. Au lieu de l'essence de térébenthine on pourrait prendre de l'alcool, la benzine recuite, le sulfure de carbone: la terre de pipe ou la cendre tamisée sont, au besoin, remplacées par de l'argile ou de la craie lavées et pulvérisées par du talc ou poussière, par la chaux éteinte à l'air. Les taches grasses s'enlèvent aussi assez facilement, quand la couleur de l'étoffe n'est pas atteinte par un simple lavage à l'eau de savon tiède, à l'écuyer ou au fiel de bœuf, substances qui dissolvent les corps gras. Si la couleur est tendre ou fragile, on lave légèrement à l'acide végétal avec lequel il n'y a pas d'altération.—*Journal des Cultivateurs.*

Faiblesse et maux de reins chez les chevaux.

Faiblesse.—Beaucoup de chevaux restent faibles et valétudinaires, soit pour avoir été mal soignés pendant une longue maladie, exténués de fatigue, soit par toute autre cause. Une nourriture peu abondante, mais substantielle; un exercice modéré et un passage régulier, sont les meilleurs fortifiants. On peut y joindre des bains quand la saison le permet, les frictions fortifiantes sur les membres, quelques prises de thériaque ou de poudre cordiale simple ou composée, dans du vin; les mêmes moyens, et surtout les frictions, seront utiles pour les jeunes chevaux dont les jambes n'ont pas encore toute leur force.

Maux de reins.—Un coup, une chute, une charge trop pesante, peuvent occasionner un effort de reins. Ce mal se traite comme tous les autres du même genre; mais s'il est très-sérieux, il convient de saigner préalablement le cheval, de lui ôter toute nourriture échauffante, et de lui donner quelques lavements pour empêcher que les gros intestins ne se remplissent. Un sachet de plantes émollientes placé sur les reins, calmera les fortes douleurs, et on pourra le remplacer par un cataplasme fortifiant sur la fin de la maladie. S'il reste de la faiblesse, on appliquera le feu; dans tous les cas, on ne fera pas travailler le cheval avant qu'il ne soit entièrement guéri.

Les chevaux faibles de reins doivent être traités comme il est dit plus haut en ce qui concerne la faiblesse; on pourra, en outre, frotter matin et soir la partie faible avec le liniment savonneux camphré ou tout autre analogue.

L'inflammation interne des reins peut donner lieu à des accidents graves, et il se forme parfois, dans la cavité de ces organes, des pierres et graviers dont la présence est fort dange-